

LES 2 ROUES

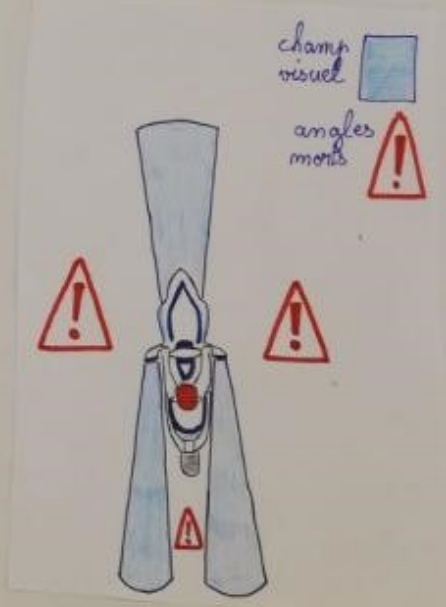


des équipements

Obligatoires	Recommandés
-Retro. gauche	-Retro. droit
-Avertisseur sonore	-Bibouson
-Casque intégral	-Parabrisson
-4 stickers rétro réfléchissants	-Chaussures montées
-Gants spécifiques	
-Feu avant	
-Catadiopre x2	
-Fol d'échappement	
-Plaque d'immatriculation	
-Feu arrière	
-Gant. d'assurance et d'immatriculation	
-Gilet rétro réfléchissant	

des sanctions:

- 135 € d'amende pour conduite d'un véhicule non conforme
- 68 € d'amende pour le bruit excessif
- Jusqu'à 1.500€ en cas de litige du scooter
- 3.750€ d'amende pour conduite sans assurance
- La confiscation des 2 roues



L'alcool est à consommer avec modération pour les conducteurs des protections ne sont pas à négliger pour les conducteurs de 2 roues.

Plusieurs éléments sont synonymes de distractions pour les conducteurs de 2 roues. La fatigue en fait notamment partie diminuant l'attention à certains détails. L'alcool et la prise de stupéfiants sont tout deux aussi très dangereux, augmentant considérablement le prix de risque.